

Implémentation de nouvelles options de base groupées de la certification par unités en septembre 2017 (Enseignement en alternance article 45, enseignement spécialisé en article 47 et les 7èmes années de l'enseignement de plein exercice et de l'enseignement en alternance article 49)

Séances d'information spécifiques à certains de ces métiers qui seront implémentés dès septembre 2017.

Réseaux et niveaux concernés

- Wallonie-Bruxelles Enseignement
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
 - Niveaux :
 - secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance
 - secondaire spécialisé de plein exercice et en alternance

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 1^{er} septembre 2017
- Du au

Documents à renvoyer

- Non
- Date limite :

Mot-clé :

certifications par unités, CPU, informations métiers, alternance article 45, enseignement spécialisé article 47, 7^{ème} année de l'enseignement de plein exercice

Destinataires de la circulaire

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux chefs des travaux des établissements d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux chefs d'ateliers des établissements d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux enseignants des établissements d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des Centres Psycho-Médico Sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs des Centres Psycho-Médico Sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information :

- A tous les responsables des services administratifs compétents en matière d'enseignement et de recherche scientifique ;
- Aux membres du Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre

Madame Marie-Martine SCHYNS

Personnes de contact

Au Cabinet de la Ministre de l'Education

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|-----------------|--------------|--------------------------|
| M. Julien LOUIS | 02/801.78.19 | Julien.louis@gov.cfwb.be |

A la Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Cellule CPU

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|------------------------|--------------|----------------------------|
| Mme Christel JAUMOULLE | 02/690.86.70 | Christel.jaumoulle@cfwb.be |

Madame, Monsieur,

Suite au décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire du 12 Juillet 2012, **la CPU est amenée à poursuivre son développement dans un cadre expérimental qui, en phase avec les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence, devra faire l'objet d'une évaluation..**

Vous trouverez ci-dessous des tableaux répartis par niveau d'enseignement et qui reprennent les options de base groupées concernées par les modifications liées à la CPU pour l'année scolaire 2017-2018.

| Alternance (article 45 du décret mission du 24 juillet 1997) dès SEPTEMBRE 2017 | | |
|--|--|--|
| Secteur | Intitulé de l'OBG (CPU) | Ancien intitulé (CCPQ) |
| 1 | Jardinier/Jardinière d'entretien | «Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière». |
| 1 | Jardinier/Jardinière d'aménagement | Nouvelle option |
| 2 | Opérateur / Opératrice de production en industrie alimentaire (OPIA) | Nouvelle option |
| 3 | Carreleur / Carreleuse | « Ouvrier carreleur / Ouvrière carreleuse ». |
| 3 | Chapiste | « Chapiste ». |
| 4 | Garçon / Serveuse de restaurant | Nouvelle option |
| 4 | Agent /Agente de fabrication du secteur alimentaire (AFA) | Nouvelle option |

**Enseignement Spécialisé (Article 47 du décret mission du 24 juillet 1997)
dès SEPTEMBRE 2017**

| Secteur | Intitulé de l'OBG (CPU) | Ancien intitulé (CCPQ) |
|----------------|---|--|
| 1 | Jardinier / Jardinière d'entretien | Transformation de l'«Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière ». |
| 3 | Carreleur/Carreleuse | Transformation de l'« Ouvrier carreleur / Ouvrière carreleuse ». |
| 3 | Chapiste | Transformation du « Chapiste ». |
| 4 | Agent de fabrication du secteur alimentaire (AFA) | Nouvelle option |

**Plein exercice (Art. 39) et Alternance (Art. 49) dès
SEPTEMBRE 2017**

| Secteur | Intitulé de l'OBG (CPU) | Ancien intitulé (CCPQ) |
|----------------|---|--|
| 2 | Technicien / Technicienne en maintenance et diagnostic automobile | Transformation de « Technicien / Technicienne en maintenance et diagnostic automobile ». |
| 3 | Charpentier / Charpentière | Transformation de « Charpentier / Charpentière ». |
| 8 | Coiffeur / Coiffeuse Manager | Transformation de « Patron coiffeur / Patronne Coiffeuse». |

Dans le cadre de la deuxième étape du processus d'information lié à l'implémentation de nouvelles options CPU dans l'enseignement en alternance « article 45 », dans l'enseignement spécialisé « article 47 » et dans les 7ème années de l'enseignement de plein exercice « article 39 » (Profil de certification CPU) et en alternance « article 49 », nous avons le plaisir de vous inviter aux séances d'information spécifiques à certains métiers.

Ces séances d'information métiers seront organisées fin avril début mai 2017 en différents lieux selon le calendrier que vous trouverez en annexe. Le but est de vous faire présenter le ou les nouveau(x) métier(s) par des experts, de vous expliquer le parcours d'apprentissage décidé pour l'enseignement et de répondre à toutes vos questions.

Vous trouverez l'ensemble des informations dans l'annexe administrative jointe ci-après.

Bien qu'ouvertes à tous, ces séances d'information sont **fortement recommandées aux établissements scolaires qui organiseront une ou plusieurs de ces options concernées par l'implémentation en septembre 2017.**

Au vu de l'évolution de la certification par unités d'acquis d'apprentissage et de la nécessité pour chacune des personnes concernées par cette pédagogie de rester en phase avec les modifications à venir, il apparaît primordial que vous participiez activement à ces séances.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

Annexe administrative

Modalité d'inscription aux séances d'information

| |
|------------------------------|
| Information pratiques |
|------------------------------|

Vendredi 28/04/17 - Réunion d'information sur les **métiers de l'horticulture à Namur** de 10h00 à 12h30 - Centre culturel Marcel Hicter – La Marlagne (Chemin des Marronniers, 26 à 5100 Namur).

Séance d'information pour les métiers du/de la **Jardinier(e) d'entretien** qui sera implémenté dans l'enseignement professionnel spécialisé et dans l'enseignement en alternance et du/de la **Jardinier(e) d'aménagement** qui seront implémentés dans l'enseignement en alternance dès septembre 2017.

Mardi 02/05/2017 - Réunion d'information sur les **métiers de la mécanique automobile à Bruxelles** de 10h00 à 12h30 - Fédération Wallonie-Bruxelles – 44, Boulevard Léopold II à 1080 Bruxelles (Salle Henri Ingberg local7D002).

Séance d'information pour le métier du/de la **Technicien(ne) en maintenance et diagnostic automobile** qui sera implémenté dans l'enseignement de plein exercice et dans l'enseignement en alternance en 7^{ème} année dès septembre 2017.

Jeudi 04/05/2017 - Réunion d'information pour le **métier du/de la Coiffeur(euse) Manager à Tihange** de 10h00 à 12h30 – 1, La Neuville à 4500 Tihange (CAF).

Séance d'information pour le métier du/de la **Coiffeur(euse) manager** qui sera implémenté dans l'enseignement de plein exercice et dans l'enseignement en alternance dès septembre 2017.

Vendredi 05/05/17 - Réunion d'information sur les **métiers du bâtiment à Tihange** de 10h00 à 12h30 – 1, La Neuville à 4500 Tihange (CAF).

Séance d'information pour les métiers du/de la **Charpentier(e)** qui sera implémenté dans l'enseignement de plein exercice et dans l'enseignement en alternance en 7^{ème} année ainsi que du/de la **Carreleur(euse)** et du/de la **Chapiste** qui seront implémentés dans l'enseignement professionnel spécialisé et dans l'enseignement en alternance dès septembre 2017.

Lundi 08/05/17 - Réunion d'information sur les **métiers de l'HORECA et de l'industrie alimentaire à Bruxelles de 10h00 à 12h00** – Place Surllet de Chokier 15-17 à 1000 Bruxelles (Salle Voltaire)

Séance d'information pour les métiers du/de **la Garçon/Serveuse** restaurant qui sera implémenté dans l'enseignement en alternance, **du/de la Agent(e) de fabrication alimentaire** qui sera implémenté dans l'enseignement professionnel spécialisé et dans l'enseignement en alternance **et du/de la Opérateur(ice) de production en industrie alimentaire** qui seront implémentés dans l'enseignement en alternance dès septembre 2017.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter Madame Christel JAUMOULLE de la Cellule CPU (Tél : 02/690.86.70 – christel.jaumouille@cfwb.be)